

«ARTICLE 43»

Un atelier très particulier

A l'initiative de l'association Prélude, qui s'efforce de favoriser la culture en prison, la cinéaste documentaire Denise Gilliand a animé un atelier «cinéma» pendant une année aux établissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe. Deux soirs par semaine, elle a initié à la technique cinématographique neuf détenus qui ont pu tourner cinq courts métrages dans ce cadre.

Avec pudeur et sensibilité, la réalisatrice des «Bas-Fonds» (2000) a documenté dans «Article 43» cette expérience exceptionnelle, en s'imposant comme règle de ne pas chercher à connaître les délits commis par les participants à l'atelier. Mais certains d'entre eux ont fait l'objet d'une condamnation assortie d'un article de loi, qui les contraint à un internement d'une durée indéterminée.

Après la projection de «Article 43», le public de l'ABC pourra découvrir les cinq courts métrages réalisés dans le cadre du projet «Œil ouvert en prison». Le résultat



COURT MÉTRAGE *L'aigle*
allégorique de Pedro.

(SP)

est certes inégal, mais témoigne souvent d'une sincérité bouleversante, à l'exemple de l'aigle allégorique de Pedro, enfermé derrière ses barreaux. D'autres ne laissent rien transparaître de leur condition, comme Hervé qui, travaillant dans les champs, raconte «La vie d'une patate» avec la rigueur d'un professionnel. /vad

*La Chaux-de-Fonds, ABC, dimanche
30 novembre, 17h, en présence
de la réalisatrice et de l'un des participants
à l'atelier*